

Plan d'affectation cantonal (PAC) GYMNASE DU CHABLAIS

Séance d'information publique du 17 juin 2021

Programme



Information sur le PAC Gymnase du Chablais

- Procédures et information
- Le gymnase du Chablais à Aigle
- Principes du PAC Gymnase du Chablais
- Projets d'aménagements
chemins de l'Hôpital et du Grand-Chêne

Discussion

Représentants cantonaux et communaux

Christian Exquis et Pascale Pacozzi

Direction générale du territoire et du logement

Gregory Devaud

Municipalité d'Aigle

François Chapuis

Direction générale de l'enseignement pos tobligatoire

Pierre de Almeida

Direction générale des immeubles et du patrimoine

Contexte de l'information

Pascale Pacozzi

Direction générale du territoire et du logement

Le Canton de Vaud

établit les plans d'aménagement pour réaliser des bâtiments ou installations publiques

assure la procédure

assure l'information de la population

La Commune d'Aigle

contribue à l'élaboration du PAC

la Municipalité est consultée dans le cadre de la procédure

réalise les aménagements d'accès au gymnase et les intègre dans le réseau communal

contribue à l'information de la population

La population est informée

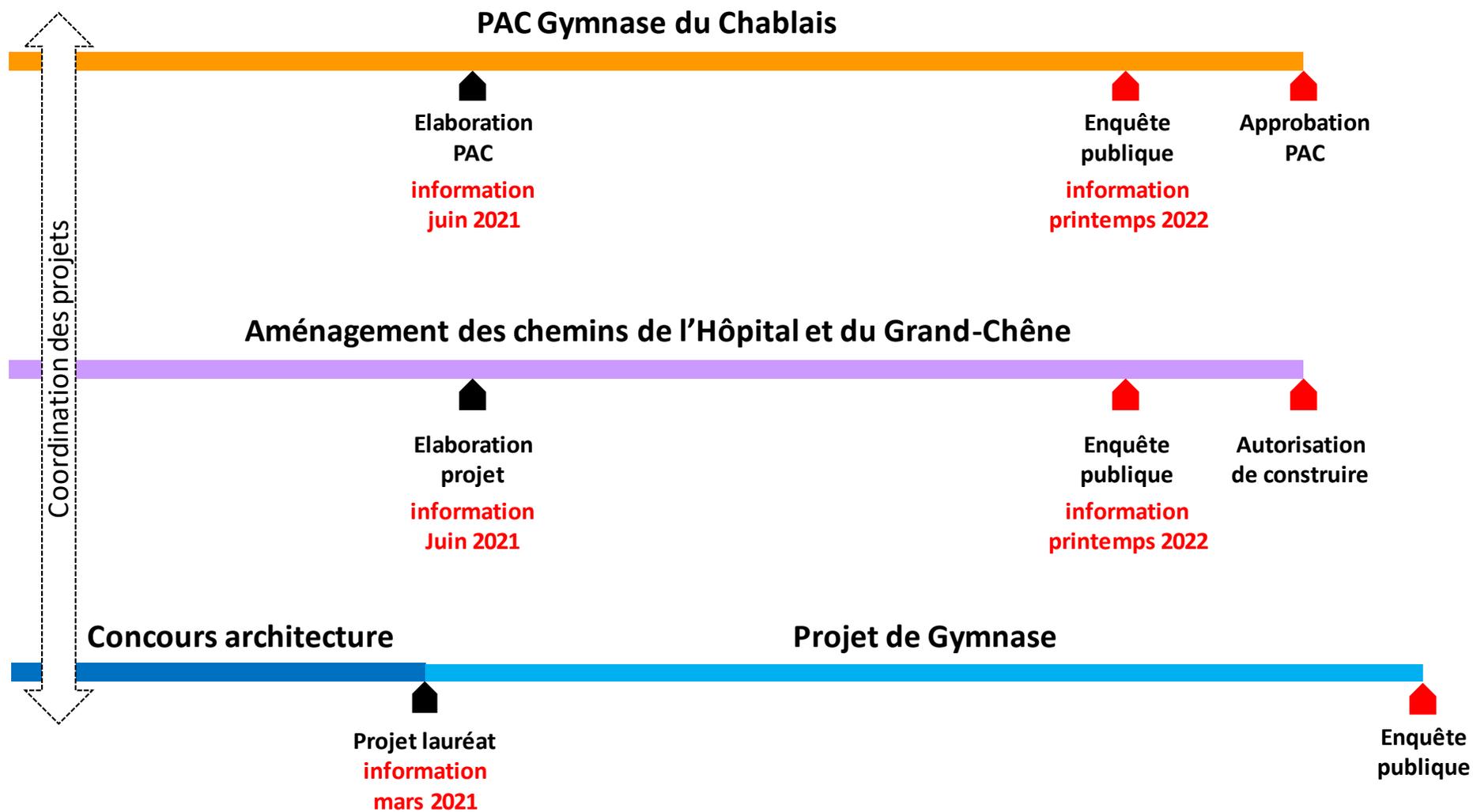
séances d'information

page dédiée au gymnase du Chablais sur le site de la DGTL

possibilité d'échanger des questions et réponses



Procédures et information

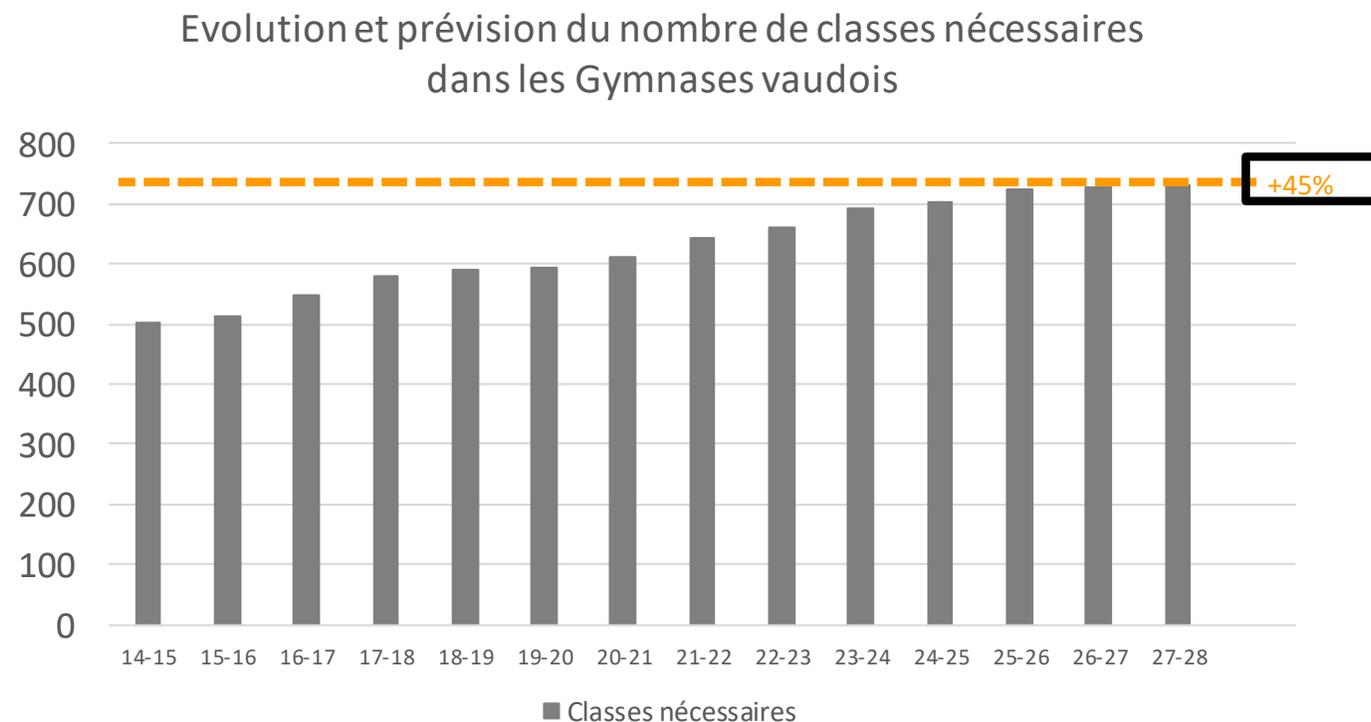


Le Gymnase du Chablais à Aigle, la réponse à un besoin

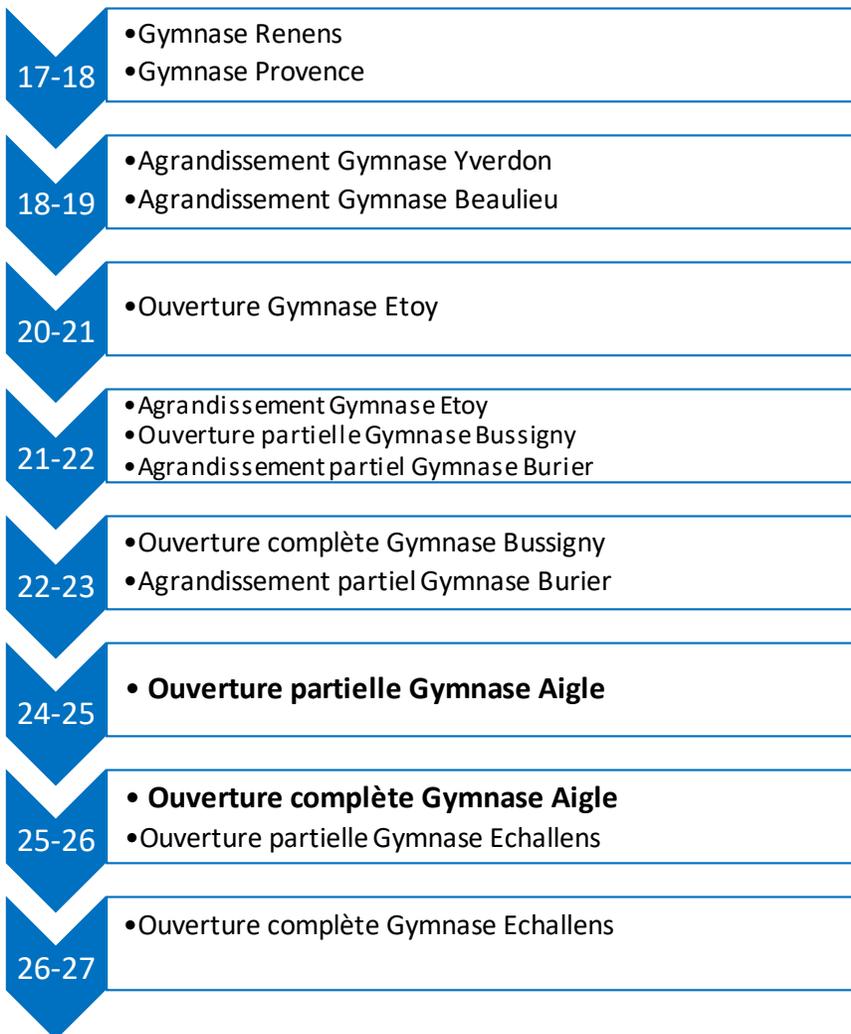
François Chapuis

Direction générale de l'enseignement post obligatoire

- Besoin en classes gymnasiales en forte augmentation
- Principalement due à l'augmentation démographique
- Pression qui va durer



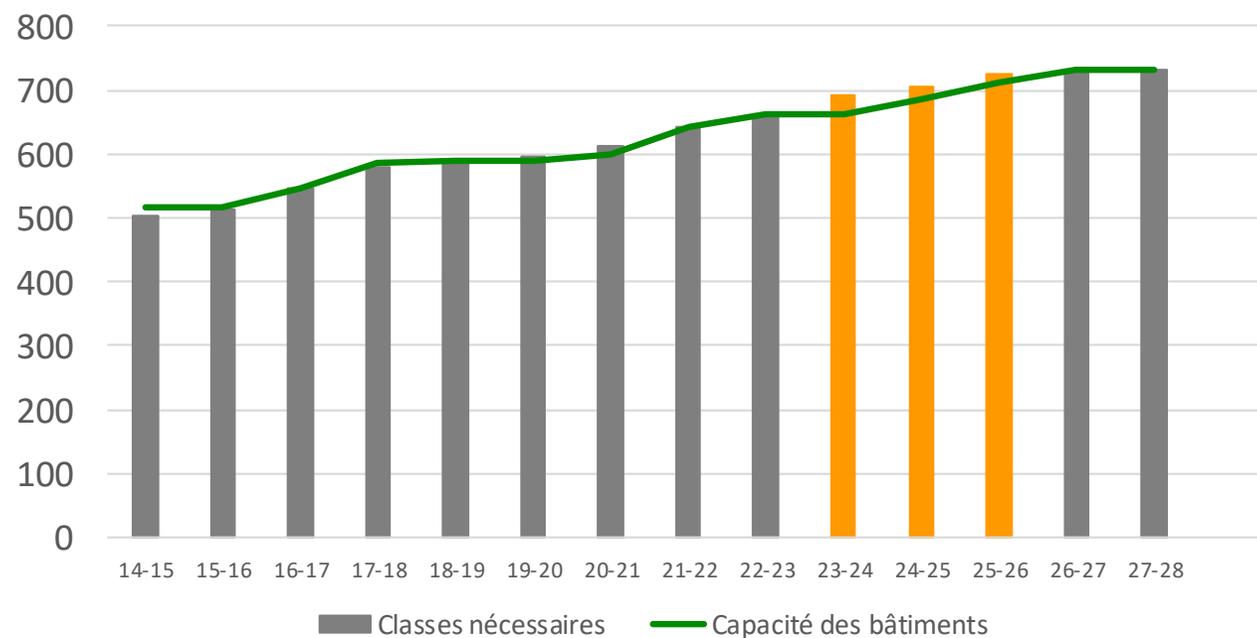
Projets d'agrandissement et de construction



Evolution et prévision

- agrandissements et nouvelles constructions
→ absorbent la forte croissance
- entre 23-24 et 25-26
→ situation très délicate
- Gymnases d'Aigle et d'Echallens
→ indispensables à cet horizon
- retard dans un des projets
→ impact

Evolution et prévision du nombre de classes nécessaires dans les Gymnases vaudois



Objectifs du PAC Gymnase du Chablais



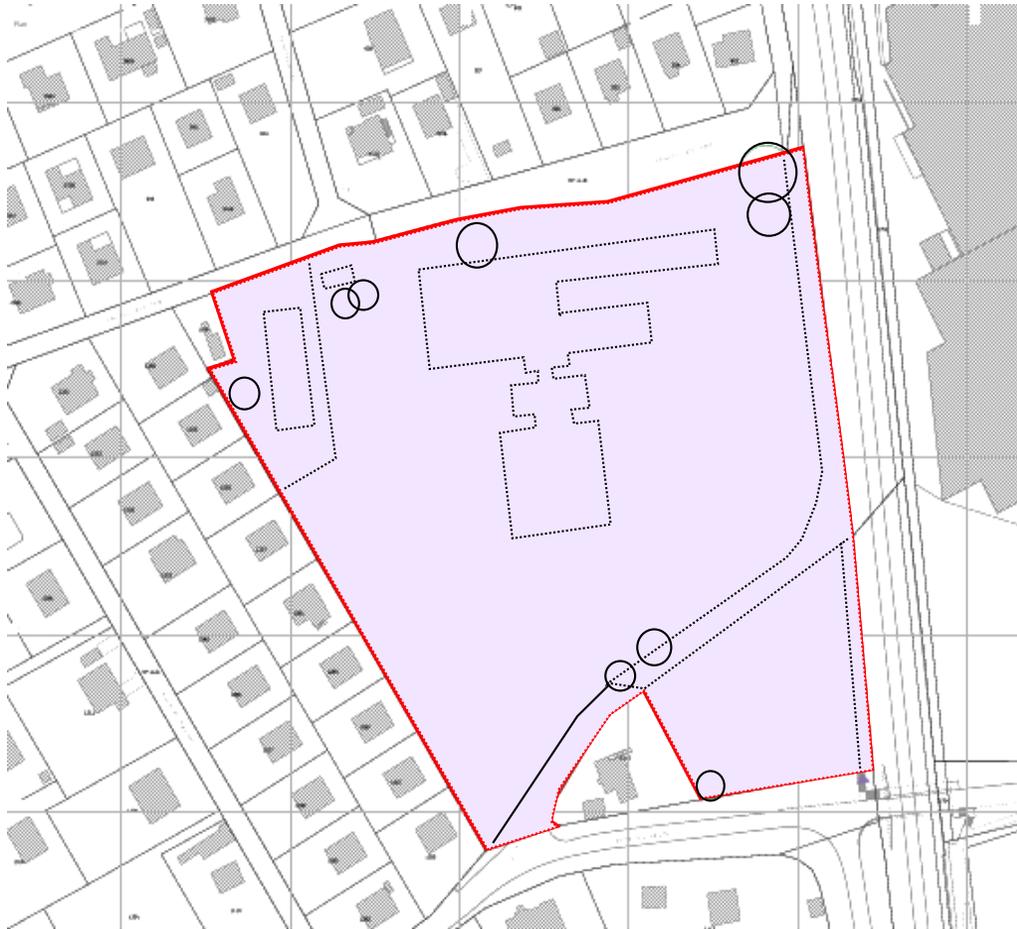
Pascale Pacozzi

Direction générale du territoire et du logement

Définir les **règles de réalisation** du programme du gymnase

- en inscrivant le gymnase dans son **contexte** bâti et paysager
- en appliquant le **plan climat** cantonal : énergie, mobilité, environnement, paysage
- en visant la **qualité** des bâtiments, des installations sportives et des aménagements extérieurs.

Site d'implantation du gymnase

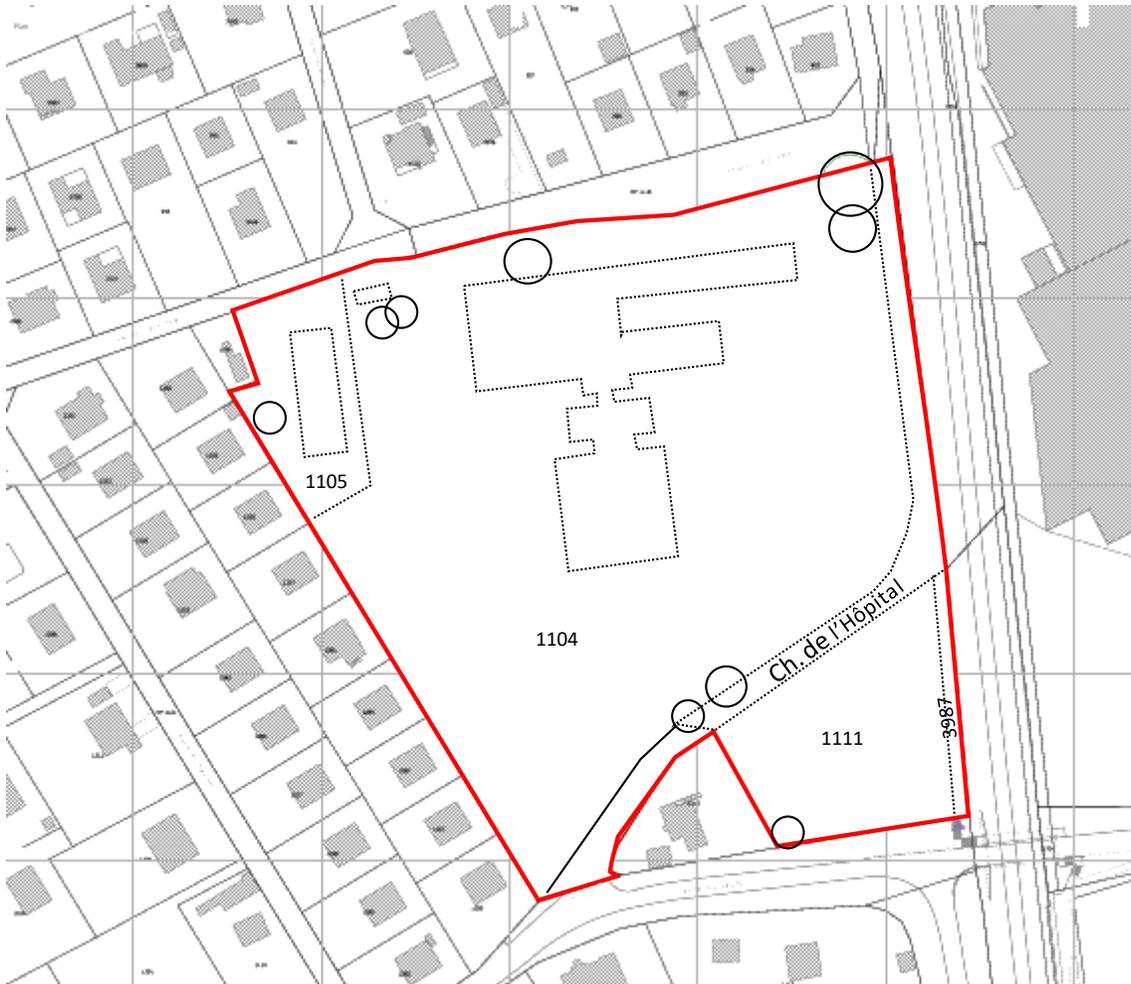


- **Le gymnase s'implante**
sur le site de l'ancien hôpital d'Aigle
dans la zone d'utilité publique
existante, dont la destination est
précisée



PPA Sous-Gare

Parcelles et bâtiments existants



- Réunion des quatre parcelles du périmètre en un seul fonds.
- Suppression du tronçon du chemin de l'hôpital traversant le site avec maintien de l'accès à l'habitation au sud (Suppression du trafic en transit).
- Démolition des bâtiments existants.

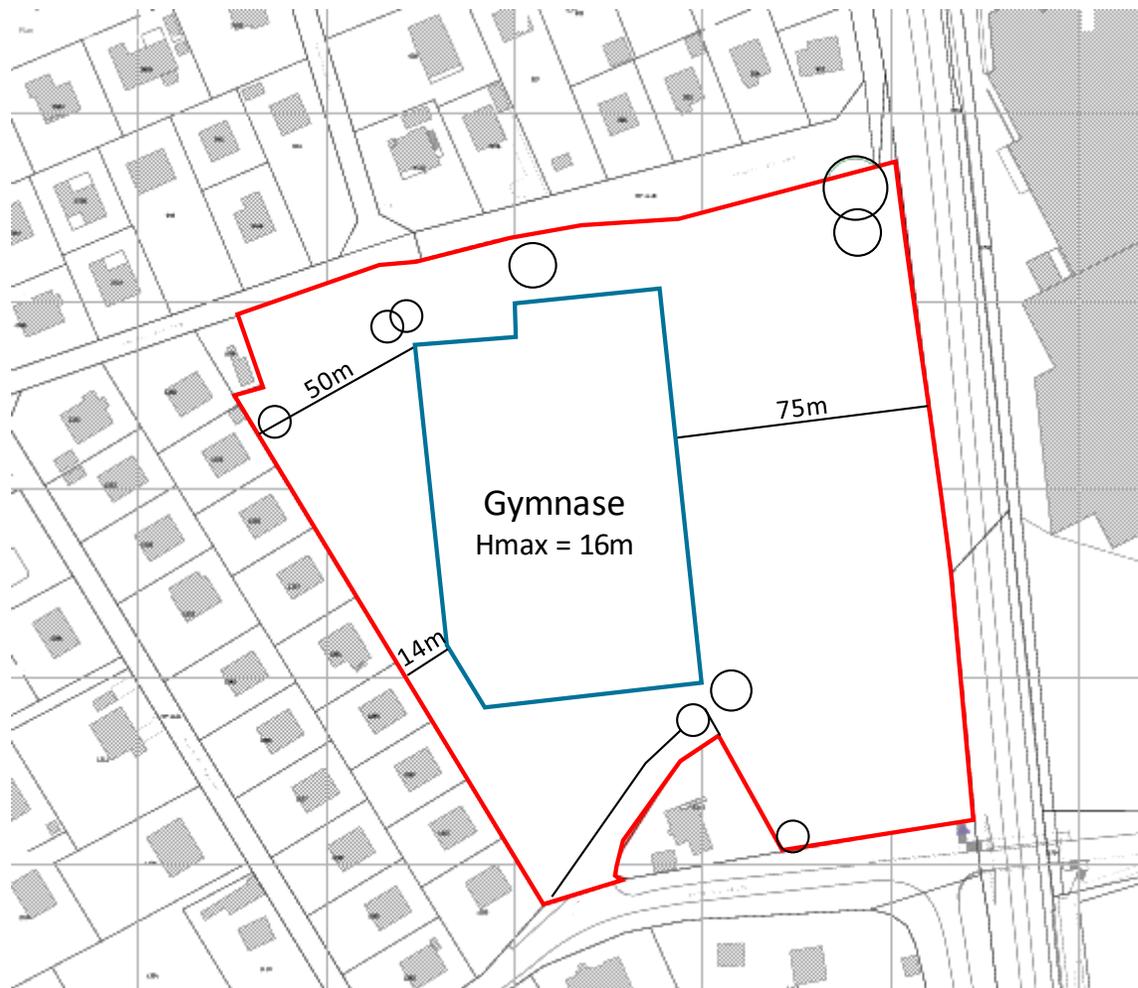
Projet d'architecture et des aménagements extérieurs



Le projet d'architecture et des aménagements extérieurs est le résultat d'un concours publié en mars 2021.

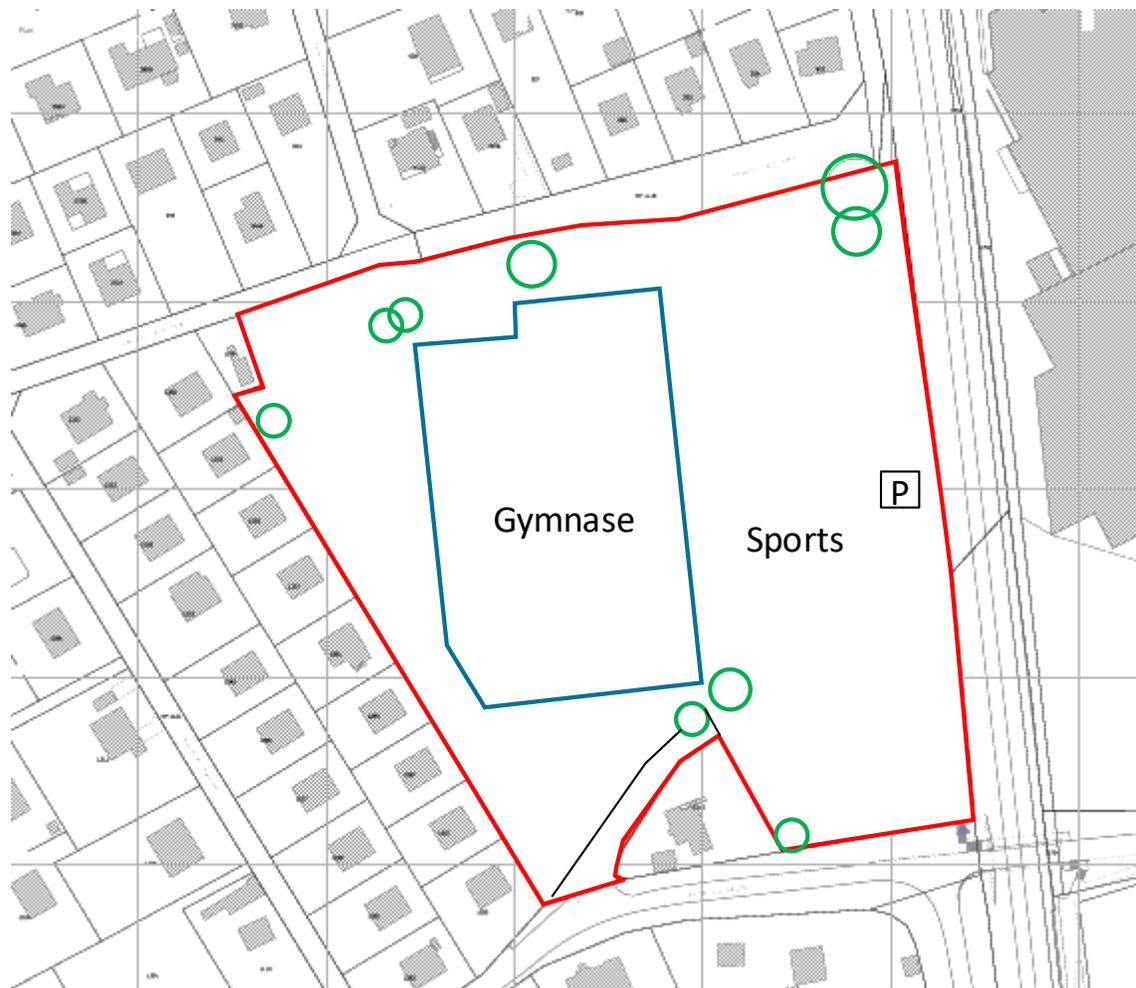
- Un seul bâtiment regroupe le programme du gymnase, y compris l'aula et les salles de sports.
- Les terrains de sports, le parking et les voies piétonnes et cyclistes sont disposés principalement à l'est du gymnase.
- Ce projet a documenté le projet de PAC : périmètre de construction, gabarit de hauteur, localisation des terrains de sports, du parking et de la voie publique de mobilité douce.

Périmètre de construction, distances, gabarit de hauteur



- **Le périmètre de construction** correspond à l'emprise du gymnase plus ses abords.
- **Distances aux limites**
 - à l'est distance prescrite par l'ordonnance de protection contre les accidents majeur (OPAM): 75 m
 - à l'ouest distances de 14 m à 50 m
- **Hauteur maximale des constructions** tenue au strict nécessaire : alt. + 416 gabarit hauteur de 16 m maximum selon l'altitude du terrain.

Intégration dans le contexte bâti et paysager

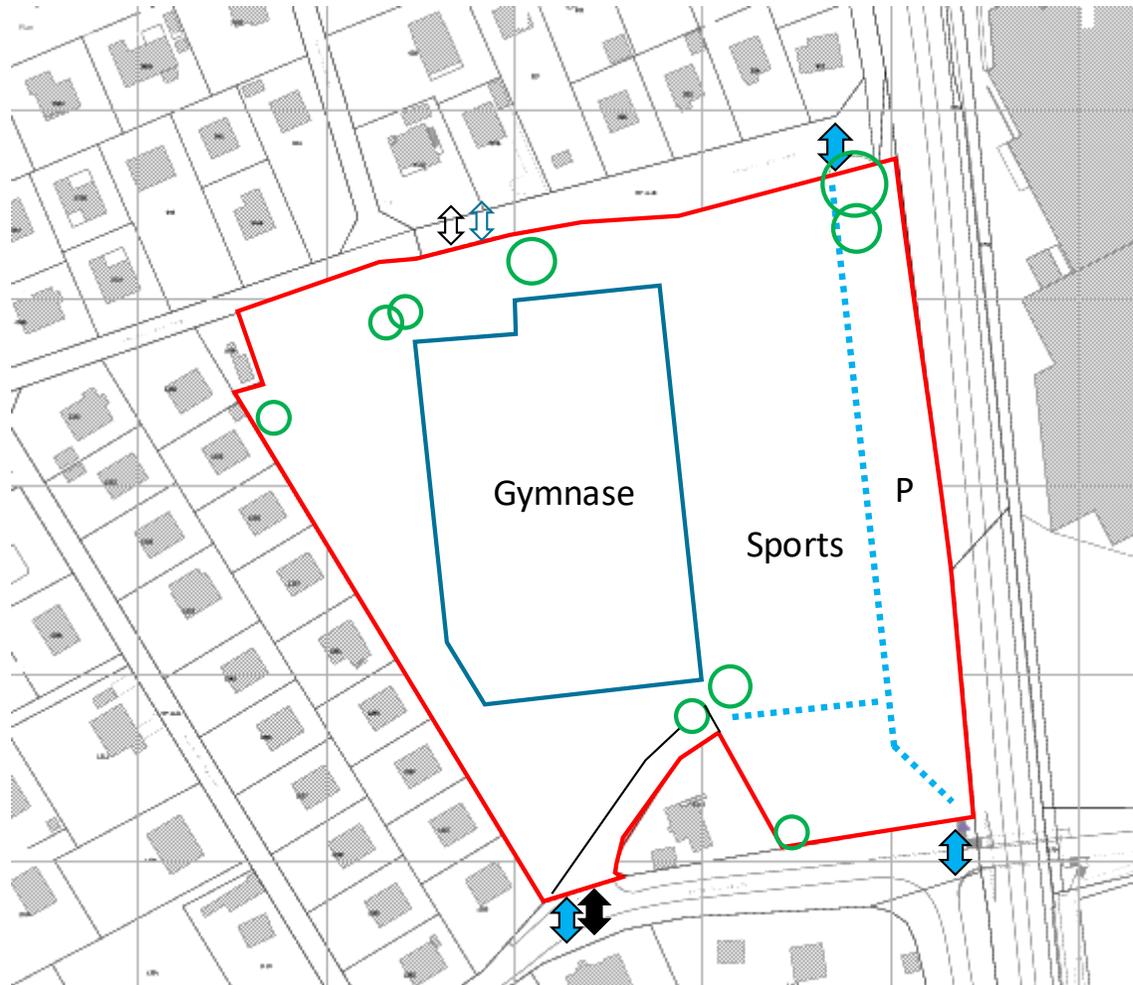


- Respect de l'ordonnance sur la protection contre le **bruit** : parking et installations sportives principalement du côté des voies CFF à l'est du gymnase, qui fait écran antibruit.
- **Arbres protégés** maintenus.
- **Arborisation complémentaire** et autres mesures de végétalisation



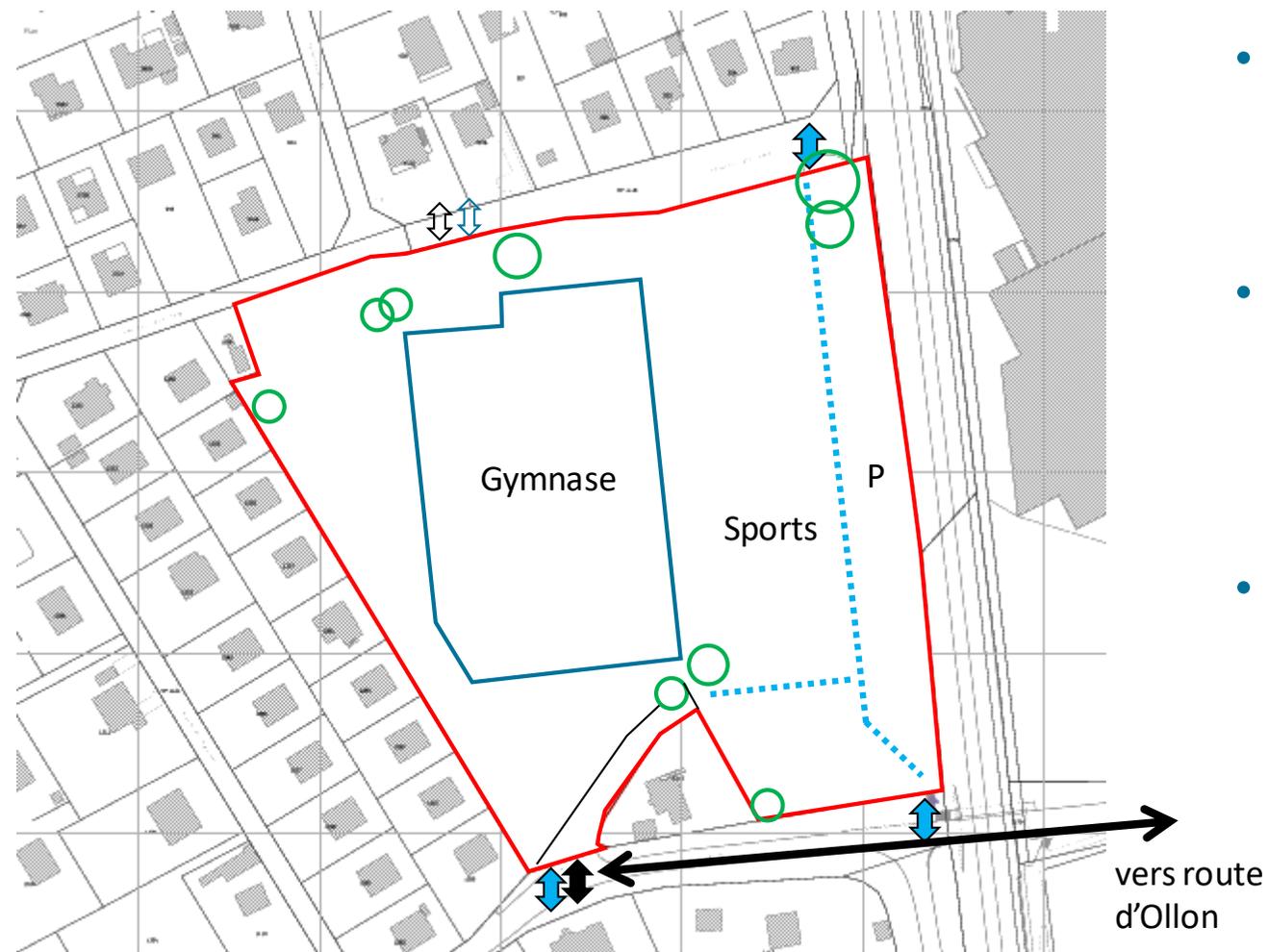
*Projet des
aménagements
extérieurs à développer*

Accès et stationnement



- ↕ **Un seul accès** au parking pour les véhicules motorisés, voitures et 2 roues au sud
- ↕ **Une voie publique pour piétons et vélos** accessible au nord et au sud mène au gymnase et traverse le site.
- **Stationnement des vélos** proche des entrées du gymnase.
Projet des aménagements extérieurs à développer
- **Un réseau de chemins** pour accéder aux entrées du gymnase.
Projet des aménagements extérieurs à développer

Trafic



- **Accès au parking par la route d'Ollon**, pas à travers les quartiers résidentiels.
- **Diminution du nombre de places de stationnement pour véhicules motorisés**, par rapport au parking de l'ancien Hôpital.
- **Génération de trafic diminuée** en raison du type d'activité et de la baisse du nombre de places de stationnement.

Plan climat vaudois : mesures du PAC



Mobilité

Mettre en place une politique active de report modal

Augmenter l'attractivité du vélo et la pratique de la marche

Modifier les pratiques de mobilité individuelle

Organiser la mobilité individuelle sur la base d'un portefeuille d'offres multimodales.

Élaborer une stratégie cantonale des plans de mobilité en milieu scolaire

Mesures du PAC

Proximité des transports publics.

Coordination avec projets communaux d'aménagements urbains.

Création d'une voie publique pour piétons et vélos à travers le site.

Stationnements pour vélos abrités et sécurisés.

Maîtrise du stationnement des véhicules motorisés.

Plan de mobilité de site mis en œuvre à l'ouverture du gymnase.



Plan climat vaudois : mesures du PAC



Energie

Réduire fortement la consommation énergétique

Augmenter largement la production locale d'énergies renouvelables

Développer la production locale de toutes les énergies renouvelables qui se complètent (solaire, eau, bois, vent, géothermie, ...).

Mesures du PAC

Label SméO^{ENERGIE+ENVIRONNEMENT} exigé pour les bâtiments.

Production d'énergie combinaison à l'étude :

- chaudière à bois pouvant venir en appoint au chauffage à distance (CAD),
- connexion au CAD (2026-27),
- panneaux solaires photovoltaïques.



Plan climat vaudois : mesures du PAC



Milieus naturels

Préserver et renforcer la biodiversité

**Préserver et optimiser la gestion de la
ressource en eau**

Mesures du PAC

Maintien des arbres protégés.

Plantations d'essences indigènes.

Toitures végétalisées.

Mesures pour favoriser la petite faune.

Aménagements extérieur privilégiant les matériaux perméables (gestion eaux de surface).

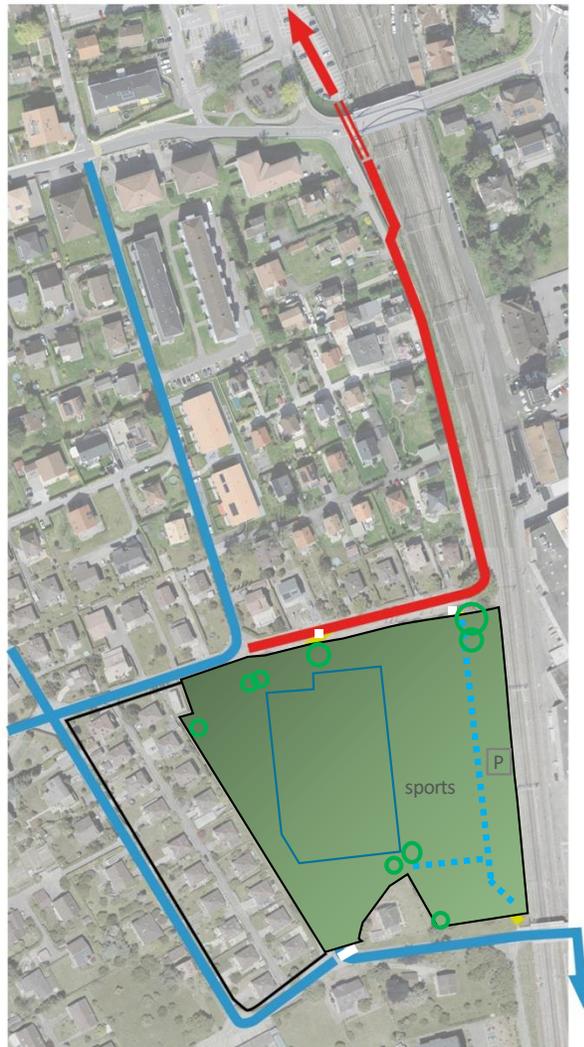
Constructions enterrées respecteront la nappe phréatique.



Accès au gymnase à pied et à vélo favorisé

Gregory Devaud

Municipal de l'urbanisme, Commune d'Aigle



- Le gymnase est accessible en quelques minutes depuis les gare CFF et bus au nord et AOMC au sud
- Les chemins de l'Hôpital et du Grand-Chêne sont aménagés en zone 30 et zone de rencontre

- Zone de rencontre
- Zone 30
- Zone 30, riverains autorisés



Projets d'aménagements des voies d'accès



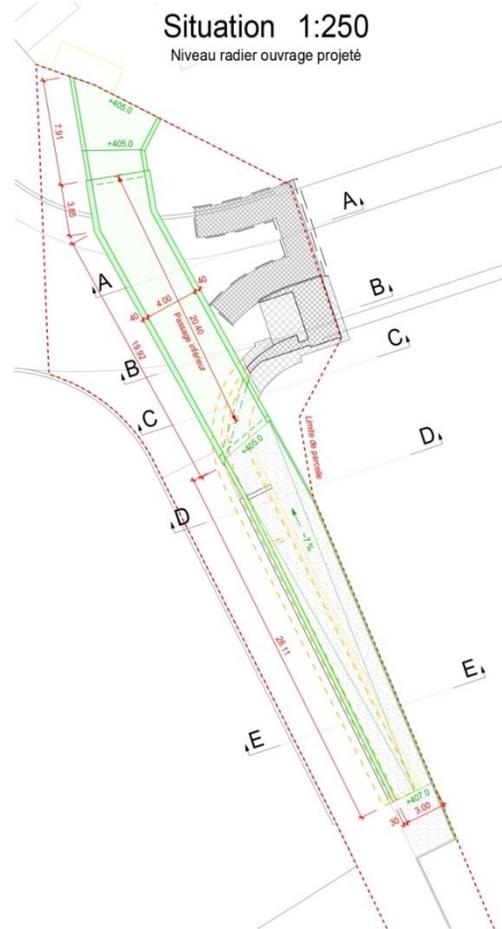
1. Passage sous le pont du Châtelard

2. Chemin de l'Hôpital

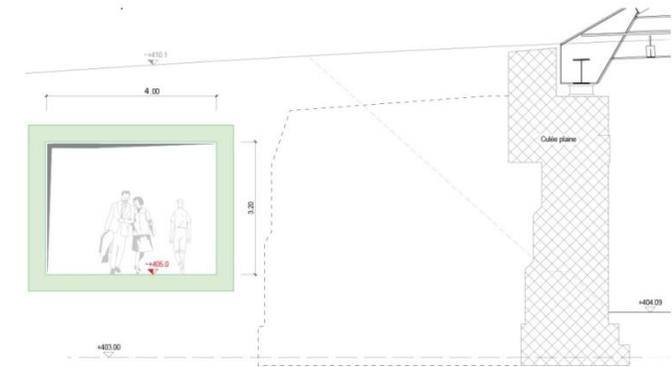
3. Chemin du Grand-Chêne

Une liaison piétonne Gare -Gymnase en trois secteurs

Projets d'aménagements des voies d'accès

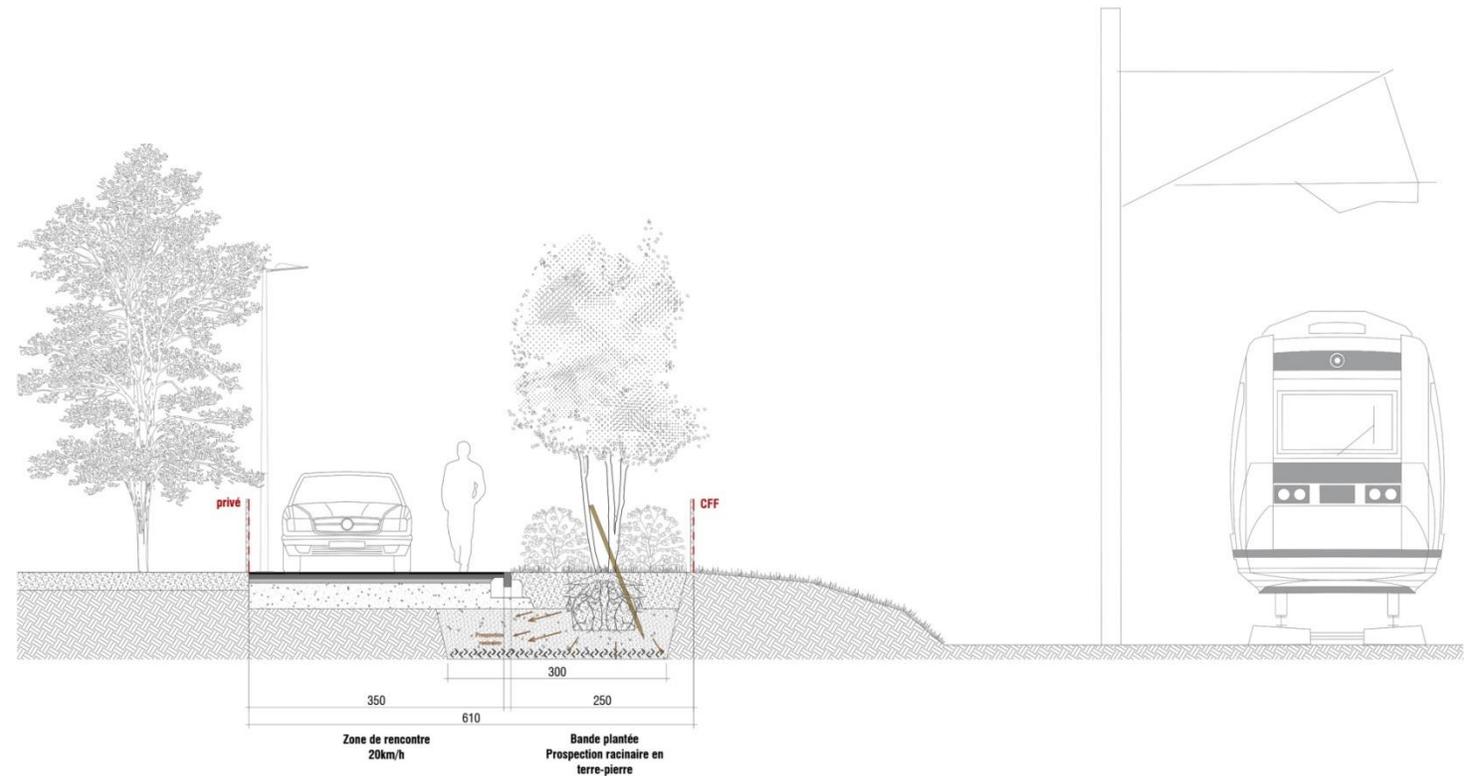


1. Passage sous le pont du Châtelard



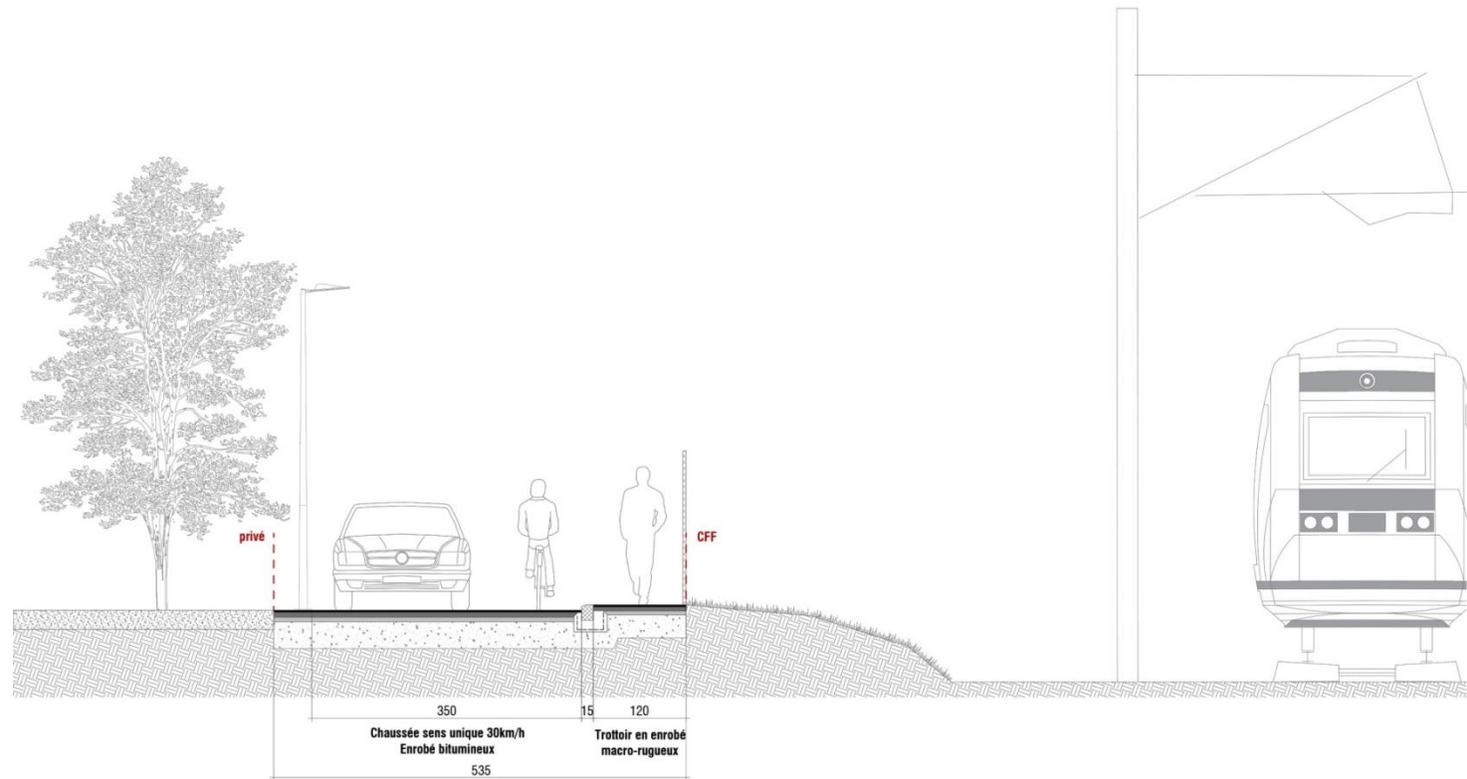
Projets d'aménagements des voies d'accès

2. Chemin de l'Hôpital variante zone de rencontre



Projets d'aménagements des voies d'accès

2. Chemin de l'Hôpital variante zone 30



Projets d'aménagements des voies d'accès

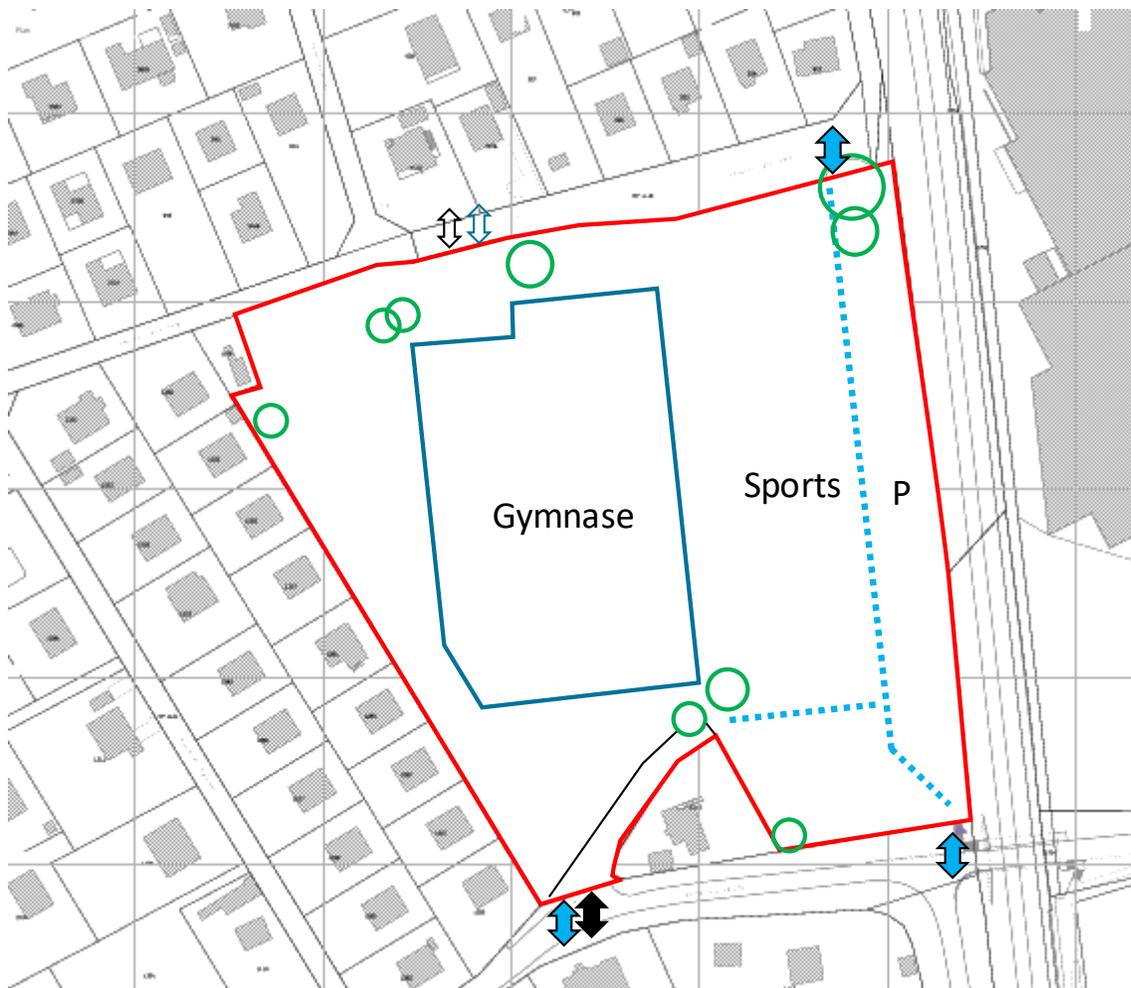
3. Chemin du Grand-Chêne



Projets d'aménagements des voies d'accès

3. Chemin du Grand-Chêne zoom





S'informer et échanger sur le PAC Gymnase du Chablais

Consulter la page web
www.vd.ch/pac-gymnase-chablais

Poser ses questions
info.dgtl@vd.ch

